

## **AIR FRANCE-KLM**

Société anonyme au capital de 300 219 278 €

Siège social : 2, rue Robert Esnault-Pelterie, 75007 Paris

552 043 002 R.C.S. Paris

SIREN 552 043 002

**Avis aux porteurs d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes  
Air France-KLM émises le 28 mars 2013 à échéance le 15 février 2023 (ISIN FR0011453463)  
(les « OCEANE 2023 »)**

Les porteurs d'OCEANE 2023 de la société Air France-KLM (la «**Société**») sont informés que, conformément aux dispositions des articles L. 225-149-1 et R. 225-133 du Code de commerce, le Conseil d'administration de la Société a décidé, lors de sa réunion en date du 4 septembre 2017, de suspendre le droit à attribution d'actions des OCEANE 2023, à compter du 15 septembre 2017 (0h00, heure de Paris) pour une durée maximum de trois mois, soit au plus tard jusqu'au 14 décembre 2017 (23h59, heure de Paris).

La date de reprise de la faculté du droit à attribution d'actions des OCEANE 2023 sera fixée par le Président-Directeur Général de la Société, agissant sur délégation du Conseil d'administration, à l'intérieur de la période susvisée de trois mois et sera précisée dans un autre avis publié ultérieurement au *Bulletin des Annonces légales obligatoires*.

*Le Conseil d'Administration*